



Club St Pol sur Mer Entreprises

N°9 - Mai 2007

Edito

Chers membres,

Dans ce neuvième numéro, riche d'informations, vous le découvrirez rapidement, j'ai constaté avec beaucoup de plaisir le chemin parcouru dans les différentes commissions sur des projets qui me tiennent à cœur.

L'arbre de Noël, organisé en décembre prochain, pour les enfants des entreprises membres, sera un événement fédérateur et permettra à chacun, dirigeants comme salariés de partager un moment convivial. J'ai aimé, également, l'article infos pratiques car à chaque numéro j'y puise, tout comme vous je pense, des éléments sur des sujets auxquels nous sommes tous confrontés et c'est ça aussi l'intérêt du Club.

Autre motif de satisfaction, la commission environnement, qui s'étoffe avec le ralliement de plusieurs membres dont l'expérience et la motivation vont nous permettre d'avancer sur le dossier de requalification de notre territoire. J'en profite pour remercier l'Agur qui nous accompagne dans cette démarche.

La commission communication n'est pas en reste puisque ses membres travaillent actuellement à la réalisation d'un guide de présentation des entreprises à destination des partenaires et du grand public. Il sera consultable sur le site internet du Club, dont on ne rappelle plus l'adresse ! (www.cspe.fr pour les étourdis...) Site qui désormais fait l'objet d'un référencement par mots clés.

La réflexion en cours sur le changement de nom du Club, qui génère entre les membres des échanges stimulants, ne remet pas en cause notre ancrage au territoire de Saint Pol sur Mer. Les entreprises membres y sont attachées et ont la volonté de contribuer à sa prospérité. Dans cette perspective, nous travaillons aujourd'hui au développement de partenariats avec les acteurs locaux. Nous cherchons donc l'appui d'établissements scolaires afin de faciliter l'intégration des jeunes dans les entreprises. Aussi, nous avons rencontré les responsables de la cellule initiative emploi pour faciliter le recrutement de Saint Polois. IndustriaPark a été l'occasion pour certains de nos membres de faire passer un message fort auprès des jeunes de notre région. Cette manifestation, qui est une indéniable réussite, est la confirmation que nous avons un rôle d'informateur à jouer en parallèle des cursus de formation.

Avant de vous laissez découvrir toutes ces informations au fil des articles, n'oublions pas de souhaiter la bienvenue aux entreprises nous ayant rejoint cette année (voir page 3).



Philippe MATTERN
Président du Club

Agenda

Juin à janvier 2007

Les Assemblées Plénières

- Mercredi 6 Juin 2007, 10h-14h, visite DPC
- Mercredi 5 Septembre, 10h-14h, visite Cogebloc

Evénements

- Journée Don du Sang, Jeudi 28 Juin 2007, 13h-17h, parking de l'entreprise 2HF
- Arbre de Noël, Décembre 2007, lieu à définir
- Colloque "Parcs d'activités et développement durable : quand les entreprises prennent leurs parcs en main !" Jeudi 7 Juin 2007, 9h30-12h30, Lille Grand Palais

Magazine d'information du Club
d'entreprises de Saint Pol sur Mer
N°9 - mai 2007 - ISSN : 1778-9222 -

Dépôt légal : à parution

Directeur de la publication : P. MATTERN
Chaussée des Darses - 59140 Dunkerque

Contact : pmattern@ciisco.fr

Tél. : 03 28 59 28 50

Fax : 03 28 51 02 52

Les groupes de travail

Services aux entreprises

■ Arbre de Noël

Pour finir l'année en beauté, le Club souhaite organiser, en décembre prochain, un arbre de Noël pour les enfants des salariés. Un groupe de travail s'est constitué, le but étant, dans un premier temps de recenser les entreprises intéressées et de comptabiliser le nombre d'enfants concernés.

■ A vos agendas

Pour la troisième année consécutive, le Club organise avec l'association Capucine une collecte de don du sang le jeudi 28 juin 2007, sur le parking de l'entreprise 2HF. Les promesses de don seront à renvoyer début mai.

Communication, échanges, notoriété

■ Annuaire des entreprises

Les membres du Club ont également décidé d'éditer un annuaire des entreprises dont la date butoir de présentation est fixée à la fin du mois de juin prochain. Ce dernier permettra aux entreprises locales, aux écoles et aux partenaires de connaître les entreprises du Club. En interne, les informations permettront aux membres de connaître la variété des activités présentes dans le Club et favoriseront les échanges. Pensez à retourner votre fiche de renseignements au plus vite !

■ A vos souris

Mis en ligne depuis le début de l'année, le site internet du Club, www.cspe.fr, offre un espace incontournable d'échanges entre les membres et d'informations pour les visiteurs.

Les rubriques proposées permettent de connaître les projets, de suivre le travail des commissions et d'être informé des réalisations du Club. Dans un avenir proche, le site permettra de renseigner les visiteurs qui souhaitent avoir des informations sur les entreprises de la zone grâce aux fiches de présentation de l'annuaire qui seront mises en ligne. Des liens seront également proposés vers le site internet des entreprises et des partenaires.

■ Visites d'entreprises

Depuis début 2007 : A chaque plénière sa visite d'entreprise ! Ces découvertes d'activité et de métiers des entreprises voisines ont déjà séduit les membres. Pour preuve, les photos des visites des entreprises Holcim le 7 février et Ciisco le 11 avril.



■ Appellation contrôlée

De plus en plus d'entreprises intègrent le Club et certaines d'entre elles sont même localisées en périphérie de la ville de Saint Pol sur Mer. Tout naturellement, cette situation a amené des membres à proposer une évolution du nom du Club vers une dénomination plus fédératrice, renforçant le sentiment d'appartenance des membres sans

remettre en question le rattachement à la ville de Saint Pol sur Mer. Cette proposition, qui sera au cœur de prochaines discussions, fera appel à la créativité de chacun des membres.

Environnement

■ Collectes des déchets

La commission environnement se penche actuellement sur la possibilité de mettre en place des collectes mutualisées de déchets sur la zone (archives, matériels informatiques...). Ce projet, qui est encore à l'étude, ne verra le jour qu'après la réalisation d'un sondage courant mai auprès des entreprises. Leurs besoins et la mise en adéquation avec les services proposés par Ecopal y seront évalués.

■ Nouvelle étape dans le projet de requalification environnementale de la zone
L'étude menée par Bruno Carette, dont nous parlions dans le dernier numéro du journal, servira de base pour une deuxième phase du projet de requalification environnementale de la zone. L'Agur, (Agence d'urbanisme de la région Flandre-Dunkerque) présente lors de la plénière du 11 avril, a pris en charge la suite du projet. Son objectif, dans un premier temps, sera de compléter le diagnostic sur certains points. Dans un second temps, elle élaborera des cahiers des charges thématiques (espaces verts, voiries...), définira le rôle imparti à chaque partenaire puis assurera l'animation du partenariat entre les différents acteurs. Ce projet pilote, qui permettra de revaloriser l'image assez ancienne des zones d'activités, pourra être décliné dans d'autres zones.

Commission Environnement
contact : Philippe MATTERN
pmatthern@ciisco.fr

Commission Communication, échanges, notoriété
contact : Jean-Pierre FASQUEL
lefranc.stpol@lefranc-sa.fr

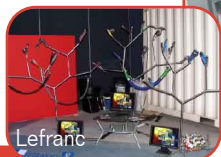
Commission Services aux entreprises
contact : Stéphane FLOUR
stephane.flour@groupe-rg.com



Du 30 mars au 1er avril, s'est tenu au Kursaal le parc de découverte de l'industrie Dunkerquoise, industriaPark. Trois entreprises du Club étaient présentes : Cogebloc, Fiprotec et Lefranc. Leurs objectifs : Faire connaître leur entreprise et ses services aux professionnels présents mais également au grand public. Mais aussi profiter de la présence d'étudiants et de lycéens pour prendre des contacts en vue de plusieurs recrutements pour Lefranc ou pour présenter les métiers de l'entreprise, comme l'ont fait Fiprotec et Cogebloc.

industriaPark a également été l'occasion pour les entreprises participantes d'exposer leurs produits : un mono mur pour Cogebloc ou encore des vêtements de protection tels qu'une tenue aluminisée de fondeur pour Fiprotec. Lefranc a, de son côté, mis en place une animation de sertissage hydraulique.

Bien organisé, ce salon a été, de l'avis de tous, une réussite, en témoigne le public qui était au rendez-vous.



L'insertion des travailleurs handicapés

Suite à l'intervention de Marc Bodhuin, SAMO, lors de la plénière du 7 février dernier, nous vous proposons un retour sur l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Deux lois principales régissent l'insertion des travailleurs handicapés dans les entreprises et dans la fonction publique. La loi du 10 juillet 1987 précise que tous les employeurs, publics ou privés, employant au moins 20 salariés ou agents depuis plus de 3 ans, sont tenus d'employer 6% de travailleurs handicapés. La loi du 11 février 2005, qui pose le principe de non discrimination, réaffirme cette obligation et l'étend à de nouvelles catégories de travailleurs handicapés.

Trois possibilités de répondre à cette obligation

Tout d'abord l'embauche directe de personnes handicapées ou l'accueil de stagiaires handicapés. En second lieu, la

conclusion de contrats de fourniture, de sous-traitance ou de prestations de services avec des entreprises adaptées dans la limite de 50% de l'obligation. Enfin, les accords de branche ou de groupe qui prévoient la mise en œuvre d'un programme en faveur des travailleurs handicapés.

En cas de non respect de cette obligation, les employeurs doivent verser à l'Agefiph (Assemblée Nationale de Gestion des Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) une contribution financière, calculée en fonction du nombre de bénéficiaires manquants. La contribution d'un montant allant de 400 à 600 fois le SMIC Horaire selon l'effectif de l'entreprise peut atteindre 1500 fois le SMIC Horaire pour les entreprises n'ayant occupé aucun travailleur handicapé ni passé de contrat avec une entreprise adaptée pendant plus de 3 ans.

Des aides à l'insertion

Des aides publiques sont destinées à faciliter le recrutement d'un collaborateur handicapé, y compris dans les entreprises de moins de

20 salariés. En voici quelques pistes :

La prime à l'insertion : d'un montant de 1600€, elle est versée par l'Agefiph à la signature d'un CDI ou d'un CDD d'au moins 12 mois.

L'aide à l'emploi : versée trimestriellement à l'employeur, par l'Agefiph, elle est destinée à compenser les charges induites, de 20 à 50% du SMIC annuel, par la lourdeur du handicap de la personne. Le montant annuel de l'aide à l'emploi est fixé à 450 fois le taux horaire du SMIC chargé, par poste de travail occupé à temps plein et peut atteindre 900 fois le taux horaire du SMIC chargé.

L'aide au maintien dans l'emploi : l'Agefiph peut verser aux entreprises une subvention de 5000€ afin de couvrir les premières dépenses occasionnées par la recherche et/ou la mise en œuvre d'une solution de maintien d'un travailleur handicapé dans son emploi.

Pour tout renseignement complémentaire :
Marc BODHUIN - SAMO
03 28 66 04 80 - 06 22 09 18 20
samo.m.bodhuin@apei-dunkerque.fr

Le SAMO, service des Papillons Blancs de Dunkerque, a pour objet l'insertion en milieu professionnel des personnes déficientes intellectuelles. Il propose aux entreprises, qui souhaitent aller au-delà des activités de sous-traitance, des embauches directes. Le rôle du SAMO est de repérer les tâches pouvant être effectuées par une personne déficiente intellectuelle et de définir le poste avec l'entreprise. Le SAMO suit et accompagne la personne embauchée tout au long de son parcours en restant à l'écoute des besoins de l'entreprise.

Contact adhésion : Déborah QUEMERAIS
infos@ref-beaudelot.com - Tél. : 03 28 60 21 00



Club St Pol sur Mer Entreprises

La composition du Club

● Nouveaux membres

- A2SI - Jean François LESAGE - 03 28 27 02 02
- ADEQUATION SOLUTIONS - Didier DEVOS - 03 28 66 91 91
- AREXPO - Véronique DEGARDIN - 03 28 61 77 72
- AREXPO - Thierry VERHAEGHE - 03 28 61 77 72
- BEAUDELLOT REF - Jacques BEAUDELLOT - 03 28 60 21 00
- BEAUDELLOT REF - Déborah QUEMERAIS (Trésorière) - 03 28 60 21 00
- BILOBA - Patricia BERTELOOT - 03 28 59 10 37
- CEFPOL - Josette GIROMAGNY - NACKAERTS - 03 28 60 08 08
- CIISCO - Philippe MATTERN (Président) - 03 28 59 28 50
- COGEBLOC - Eric AGOSTINI - 03 28 59 60 02
- DISTRISOINS - Nicolas MAYEUX - 03 28 51 09 02
- DPC - Marc LHONORE - 03 28 64 62 25
- DRUEZ S.A. - Daniel PERSYN - 03 28 66 85 34
- EDIPRIM - Jean-Marie BENARD - 03 28 63 67 95
- ESI4U - Anthoine LHEUREUX (Secrétaire Adjoint) - 03 28 61 20 31
- EXPERT TELECOM - Lionel COORNAERT - 03 28 21 58 65
- FIPROTEC NORD - Stéphane FLOUR (Vice-Président) - 03 28 51 81 10
- FORMAT CONCEPT - Yves LE DOUJET - 03 28 58 85 04

- GROUPE HHF - Yves HEIDEMANN - 03 28 25 93 50
- HOLLICIM - Franck DUPONT - 03 28 24 47 13
- HOT TENSION - Pascal CAULIER (Secrétaire) - 03 28 64 72 79
- IMAGIS COMMUNICATION - Cedric DEBAECKE - 03 28 51 03 53
- IMAGIS COMMUNICATION - Sébastien FOURNIER - 03 28 51 03 53
- IVECO - Philippe CARTON - 03 28 24 91 11
- LEFRANC - Jean-Pierre FASQUEL - 03 28 29 22 44
- LINEAIRE - Cedric DUFOUR - 03 28 61 71 18
- ● NORD SECURITE - Philippe BRUYERE - 03 28 60 84 24
- PLESSIET - Thierry VANLEMBROUCK - 03 28 24 90 20
- POUJAUD - Joël CRONIE - 03 28 61 72 69
- RUCHE D'ENTREPRISES - Paul STAELLEN - 03 28 25 92 25
- ● TEMIS FRANCE - Gilbert PLATEL - 03 28 61 43 43
- SET TERTIAIRE - André LEROY - 03 28 25 93 10
- SOGEA CARONI - Benoît ADIDA - 03 28 29 23 60
- TRANS MEDIA VISION - Pascal LEROI - 03 28 60 14 14
- VRACS DU NORD - Franck DUPONT - 03 28 24 47 13
- WCI / NOYER SAFIA - Sylvain COIC - 03 28 58 88 58



Dans nos entreprises

Après un début de carrière dans le domaine de la communication pour l'un et celui du commerce et du marketing pour l'autre, Cédric Debaecke et Sébastien Fournier ont posé le même constat : les "sociétés à taille humaine" ont des besoins en communication qui ne sont pas couverts par les grandes agences. Ils ont alors choisi de créer leur propre société avec un objectif précis : proposer aux PME/PMI un accompagnement adapté pour leur communication, tout en apportant une expertise identique aux autres structures.

Bientôt 2 ans et demi d'ancienneté

Une fois leur décision prise, les choses se sont organisées très rapidement. La rencontre avec Paul Staelen leur a permis d'intégrer la Ruche d'entreprises et le 3 janvier 2005, la société est née. Son cœur de métier : le conseil en communication, la création graphique et l'édition, plus ponctuellement.

La clientèle de l'agence est aujourd'hui

imagis'Communication. : Des conseils pour tous types de structure

composée à 70% de PME/PMI et de commerçants et artisans, majoritairement implantés sur la région dunkerquoise, dont certains externalisent totalement leur communication. L'agence développe également depuis quelques mois une activité de conseil en communication pour quelques grands comptes clients.

Une variété de prestations

Le passage du statut de salarié à celui de dirigeant s'est fait naturellement pour nos deux associés, qui ont vécu cela comme une émulation. A la clé, autonomie, variété de leur activité et travail en équipe.

Aujourd'hui la progression de leur chiffre d'affaires et la satisfaction de leurs clients les confortent dans leur choix. Elles reposent selon eux sur leur capacité d'écoute et d'analyse et sur la relation de confiance qu'ils savent créer. Leur objectif : répondre à la demande du client dans son intégralité, en faisant si nécessaire appel à des partenaires, tout en apportant un regard extérieur et une expertise. L'entreprise imagis'Communication propose ainsi un panel de prestations allant des supports papier à la communication presse ou radio en passant par les objets publicitaires ou la signalétique.

Et pour l'avenir ?

Sébastien Fournier et Cédric Debaecke quitteront la ruche au premier semestre 2008, sans pour autant quitter Saint Pol sur Mer. Leur souhait ? Rester à proximité de leurs clients et bénéficier d'un accès facile.

Mais l'avenir c'est aussi faire évoluer leur agence et continuer à développer leur chiffre d'affaires tout en restant sur le même secteur d'activité.



Tél : 03.28.51.03.53

Contact : cdebaecke@imagiscom.com
sfournier@imagiscom.com

imagis'Communication

- Création : 3 Janvier 2005
- Effectif : 2 personnes
- Dirigeant : Cédric Debaecke et Sébastien Fournier
- CA 2006 : 280.000 €

En bref

Du nouveau sur la zone

■ Depuis le 1er décembre 2006, un nouvel arrivant s'est installé rue de la Samaritaine. Il s'agit du garage Auto DK, dirigé par Monsieur GARAALI. Les services proposés sont la vente de pièces neuves automobiles ainsi que la vente et la reprise d'automobiles d'occasion. Bienvenue à eux !

■ Benoit ADIDA, qui occupait un poste au sein de l'agence Sogéa Caroni de Marcq en Baroeul, remplace depuis le 1er janvier dernier Jean Philippe PERIN à la tête de l'agence Sogéa Caroni de Saint Pol sur Mer. C'est avec plaisir que nous

l'accueillons sur le Dunkerquois et dans le Club d'entreprises.

Ça bouge à la Ruche

La Ruche du Littoral, installée à Saint Pol sur Mer, accueille et accompagne les porteurs de projets et les créateurs d'entreprises pendant 48 mois. Certains d'entre eux ont décidé de rester à Saint Pol sur Mer et mis une option sur des locaux au sein du village d'entreprises construit par Créimmo, dont nous parlions dans le dernier numéro. Faisons un point sur ces mouvements. Depuis janvier 2006, la Ruche a accueilli 10 nouvelles entreprises, Expert Télécom, CIVE,

Des nouvelles de nos entreprises...

Biloba, Distrisoins, ADOV, Gern ergonomie et conception, Nutri Success International, Lecoq Engineering, CSH, D2'PRO, dont 3 sont déjà membres du Club.

Nous pouvons d'autre part souhaiter bon vent aux 4 entreprises qui ont quitté la Ruche, Axian, Arexpo, Controlea et MTC. Arexpo installée rue de la République, est toujours membre du Club.

En ce qui concerne le village d'entreprises, 10 entreprises projettent de s'y installer : ESI4U, ENT, Skiagraphia, Kontakt, DEAL, Rework Technologies, Hot Tension, Maison & Service, Expert Télécom, Uniserv.